

**RELEVÉ DE LA DÉCISION N° 2021 02 07**  
Prise par le Bureau de la Communauté de Communes  
Lors de sa réunion du 4 février 2021  
(en application de la délibération du Conseil Communautaire  
en date du 30 juillet 2020 portant délégation de compétence au Bureau)

L'an deux mille vingt et un, le 4 février, le Bureau de la Communauté de Communes du Pays de Saint Gilles Croix de Vie, dûment convoqué le 28 janvier, s'est réuni espace Clément GAUVRIT, salle de spectacles la Balise à Saint Hilaire de Riez, sous la présidence de Monsieur François BLANCHET.

**Présents** : François BLANCHET, Isabelle TESSIER, André COQUELIN, Kathia VIEL, Lucien PRINCE, Philippe MOREAU, Isabelle DURANTEAU, Yann THOMAS, Jean SOYER, Dominique SIONNEAU (en remplacement de Hervé BESSONNET), Frédéric FOUQUET, Dominique MALARY, Michel REMAUD, Laurent DURANTEAU  
**Excusé** : Hervé BESSONNET

**Parc d'activités « La Fraignaie » au Fenouiller : demande d'achat d'une parcelle pour un laboratoire de prothèse dentaire**

Le laboratoire GALLET est un laboratoire de prothèse dentaire, localisé avenue de la Pelle à Porteau à Saint Hilaire de Riez depuis 2007.

Cette entreprise artisanale du secteur de la santé emploie actuellement 4 personnes.

Par courrier du 12 janvier 2021, son dirigeant, M. Benoît GALLET, a informé la Communauté de Communes qu'il désirait quitter son présent emplacement, situé dans une zone résidentielle sans aucune possibilité de se développer.

M. GALLET souhaite donc transférer son entreprise sur la ZAE « La Fraignaie » au Fenouiller, et acquérir le terrain n° 5 de 2 148 m<sup>2</sup>, dont le prix de vente est de 22 € HT le m<sup>2</sup>, hors frais de géomètre et de notaire.

Saisis de la question le 27 janvier 2021, les membres du groupe de travail « Développement Economique » ont émis un avis favorable à cette demande d'achat de terrain.

**Le Bureau communautaire,**  
**Dûment convoqué,**  
**Vu le code général des collectivités territoriales,**  
**Vu la délibération du 30 juillet 2020 portant définition des délégations du Conseil communautaire au Bureau et au Président,**  
**Vu l'Avis du Domaine en date du 21 novembre 2014,**  
**Vu la demande d'achat d'un terrain de M. Benoît GALLET (entreprise « Laboratoire GALLET ») en date du 12 janvier 2021,**  
**Vu l'avis favorable du groupe de travail « Développement Economique » du 27 janvier 2021,**  
**Après en avoir délibéré à l'unanimité,**

**DECIDE :**

**Article 1** : de céder la parcelle cadastrée section AV n° 157 de 2 148 m<sup>2</sup> du Parc d'Activités « La Fraignaie » au Fenouiller à M. Benoît GALLET (entreprise « Laboratoire GALLET »), ou à toute autre personne morale qui viendrait s'y substituer, au prix global de 47 256 € HT (2 148 m<sup>2</sup> x 22 € HT), hors frais de géomètre et de notaire ;

**Article 2** : de demander au notaire chargé de la rédaction de l'acte de vente, d'insérer, dans l'acte, une clause particulière interdisant la revente de la parcelle avant 5 ans, hormis à la Communauté de Communes au prix initial d'achat ;

Envoyé en préfecture le 11/02/2021

Reçu en préfecture le 11/02/2021

Affiché le 11 FEV. 2021

ID : 085-200023778-20210204-DCB\_2021\_02\_07-DE

**Article 3** : d'autoriser Monsieur le Président, ou son représentant, à signer tout document relatif à cette cession.

Fait et délibéré,  
Les jour, mois et an que dessus,  
Au registre sont les signatures,  
Pour copie conforme,

Givrand, le 9 février 2021

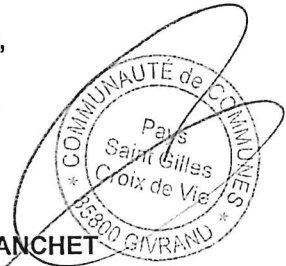
Le Président,

Certifié exécutoire par le Président compte tenu

:

- de la transmission au contrôle de légalité le : 11 FEV. 2021
- de l'affichage le : 11 FEV. 2021
- de la publication sur le site [www.payssaintgilles.fr](http://www.payssaintgilles.fr) le : 12 FEV. 2021

François BLANCHET



*La présente décision peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Nantes dans un délai de 2 mois à compter de sa publication ou de sa notification. Cette juridiction peut être saisie par voie postale ou par le biais de l'application « Télérecours citoyens » accessible à partir du site : [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).*